



RAPPORT DE GESTION

Présenté à l'Assemblée Générale du 11 Novembre 2014

Paris, le 23 octobre 2014

**Chers Collègues,
Chers Adhérents,**

Notre association compte aujourd'hui **1848 adhérents** dont 250 en cours d'engagement. Ces chiffres témoignent de l'implication de notre spécialité dans l'accréditation.

Nous soumettons à votre approbation les **comptes de l'exercice portant sur douze mois allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.**

Sur le plan de la gestion, cet exercice a été marqué par quelques événements importants:

- Mise en application du règlement intérieur adopté en juin 2013 avec formalisation d'un certain nombre de procédures : engagement de dépenses, remboursement des frais et respect strict des plafonds de rémunération définis
- Formalisation de la rémunération des activités d'analyse et d'exploitation des données de notre base d'EPR par les groupes d'experts pour encourager la production documentaire.
- Mise en place suivant les recommandations de notre commissaire aux comptes d'un suivi plus précis des versements des parts CPAM de cotisation de nos adhérents
- Poursuite de l'effet bénéfique sur notre trésorerie du passage de la déclaration obligatoire de trois EPR annuels à un seul et de la réduction du montant versé pour le traitement des bilans

Sur le plan comptable la répartition des dépenses entre missions sociales et dépenses de gestion de l'association a été affinée en incluant maintenant l'organisation de la journée de formation comme faisant partie des missions sociales de l'association alors que la rémunération de la direction est intégrée dans les dépenses de gestion.

Pour l'exercice concerné, l'analyse du **compte de résultat** de notre association fait apparaître une augmentation de 261 K€ des **produits d'exploitation**, avec un montant total de 1254 K€ (1100K€ pour l'exercice précédent).

Ces produits d'exploitation se décomposent en

- Subvention d'exploitation (part due par les CPAM pour les membres ayant validé leur bilan) : 751 K€ (867 K€ pour l'exercice précédent 718,5 K€ un an plus tôt)
- Cotisations des adhérents : 181 K€ (183 K€ pour l'exercice précédent 187,5 un an plus tôt)

- Reprise de provisions 10 K€
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs pour 311 K€ (49 K€ un an plus tôt)

Dans un même temps, le compte de résultat fait apparaître une **hausse de 118 K€ des charges d'exploitation**, pour un montant total de **1194 K€** (1076 K€ pour l'exercice précédent).

La principale charge concerne les **rémunérations des experts**, versées sous forme d'honoraires pour 235 K€ (409 K€ pour l'exercice précédent) ou de Chèque Emploi Associatif pour 74 K€ (134 K en salaires et charges sociales pour l'exercice précédent).

Le total des règlements aux experts s'élève à 345 K€ (579 K€ pour l'exercice précédent). Il correspond essentiellement aux activités d'expertise proprement dites, mais aussi aux indemnités pour participation aux réunions et au remboursement de frais de déplacement.

Cette baisse s'explique d'une part par la diminution des frais d'expertise du fait d'un moins grand nombre d'EPR et d'une baisse de la rémunération de la prise en charge des bilans des adhérents mais aussi par le transfert de la rémunération des activités de gestion de l'association par les directeurs qui n'est plus comptabilisée avec les frais d'expertise mais avec les frais de gestion (impact pour 34 k€)

Les **frais d'organisation de la « journée de formation des adhérents »**, représentent un montant total de 75K€ (78 K€ lors de l'exercice précédent)

Les charges de **personnel** représentent 64 K€ (27 K€ pour l'exercice précédent mais intégration de la rémunération de la direction dans ce poste).

Les **honoraires comptables** (Expert Comptable et Commissaire aux Comptes) représentent un montant total 28 K€ (27 K€ pour l'exercice précédent).

On trouve également un ensemble de **charges de fonctionnement** diverses pour un montant total de 18 K€ (20 K€ pour l'exercice précédent).

Une **dotation aux provisions pour dépréciation** d'un montant de 2 K€ a été comptabilisée pour les versements des CPAM non encaissés à la clôture de l'exercice (24 K€ pour l'exercice précédent) en baisse puisque nous avons constaté que des versements dus par les CPAM que nous pensions ne plus percevoir ont finis par être payés.

Le développement du logiciel sur les règles d'accréditation représente un montant total de 12 K€ (amorti sur 3 ans) génère une dotation aux amortissements de 4 K€.

Le développement de la plateforme de webformation qui représente un montant total de 35 K€ (sera amorti sur 3 ans) génère une première dotation aux amortissements de 6 K€ pour 6mois.

Ces charges d'exploitation évoluent globalement de manière cohérente.

Le total des produits de l'exercice s'élève ainsi à 1255 K€ (1 107 K€ pour l'exercice précédent), le total des charges à 1195 K€ (1 075,5 K€ pour l'exercice précédent), soit un **exercice bénéficiaire de 59 484 €** (résultat bénéficiaire de 31 682 K€ pour l'exercice précédent).

A l'**actif du bilan**, on trouve 42 K€ en immobilisations contre 43 K€ pour l'exercice précédent (correspond essentiellement à la plateforme Web formation).

Les actifs circulants représentent 366 K€ : versements attendus des CPAM pour 308 K€ et cotisations à percevoir pour 41 K€ et avances sur frais de colloques pour 17 K€.

Les disponibilités pour un montant total de 769 K€, donc 400 K€ en placement sur livret

Le total de l'actif du bilan est de 1185 K€.

Au **passif du bilan**, on trouve les fonds propres de l'association pour un montant de 349 K€ (290 K€ reportés de l'exercice précédent augmentés du résultat de l'exercice), les fonds dédiés pour un montant de 641 K€.

Les dettes pour 101 K€ (dettes d'exploitation 81 K€, dettes fiscales et sociales 20 K€) et les produits constatés d'avance (cotisations et versements des CPAM) pour 93 K€ (absence de prorata sur l'exercice, les versements étant évalués sur une base réelle de cotisants).

L'analyse de ces chiffres suscite quelques commentaires :

- *Les produits liés à l'activité sont en légère diminution sur l'exercice, malgré une augmentation du nombre d'adhérents qui ont validé leur bilan et ont effectué les démarches nécessaires auprès de la CPAM. Cette diminution est due au retard de versement de certaines CPAM avec un rattrapage qui avait été plus important sur l'exercice précédent*
- *Les charges d'exploitation ont continué de diminuer de façon importante au cours de cet exercice. Avant tout du fait d'une réduction des frais d'expertise.*
- *Les fonds dédiés (fonds affectés pour financer notre mission sociale) sont en hausse sensible, ce qui permet à l'association d'envisager l'avenir avec optimisme*
- *Cette évolution nous permet de présenter un bilan qui est à l'équilibre. Ce qui nous permet de répondre à l'exigence de la HAS qui dans son renouvellement d'agrément en date du 22 mars 2012 soumettait celui-ci à la condition d'un retour à l'équilibre financier.*
- *La poursuite des efforts entrepris permet d'inscrire cet équilibre dans la durée et contribue à améliorer notre trésorerie avec une augmentation significative de nos fonds dédiés.*

Nous restons à votre disposition pour toute question ou renseignement complémentaire et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Trésorier : Christophe Avérous

ORTHORISQ - Association Loi 1901

Journal Officiel du 04/02/2006, N° 20060005

Siège social : SOFCOT, 56 rue Boissonade 75014 Paris

Tél : 01 43 22 47 65 - email : orthorisq@orthorisq.fr